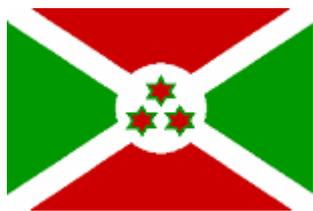


REPUBLIQUE DU BURUNDI



DISCOURS DE SON EXCELLENCE LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, DR. JOSEPH BUTORE, A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE LA COP 21

***Excellences Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernements,
Excellence Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies
Excellence Madame la Secrétaire Exécutif de la Convention,
Excellences Mesdames, Messieurs, tout protocole observé,***

Au nom du Gouvernement et du Peuple Burundais, l'honneur nous échoit de nous adresser à vous à l'occasion de l'ouverture de la 21^{ème} Conférence des Parties (21^{ème} COP).

Ensemble, remercions d'abord, Dieu le Tout Puissant qui nous a permis de nous réunir dans cette belle capitale française, qui nous protège, et qui nous comblera de succès.

Permettez-nous de leur remercier également le Gouvernement et le peuple français pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité réservés à nous-même et à notre délégation.

Nous saisissons cette occasion pour présenter encore une fois nos condoléances au Gouvernement, au Peuple français, et aux familles des victimes pour les moments tragiques qu'ils viennent de vivre. Le Burundi confirme son soutien total aux efforts du monde entier dans la lutte contre le terrorisme.

Excellences, Mesdames, Messieurs

Le Burundi est un des pays à vulnérabilité accrue face aux changements climatiques, qui vit d'une agriculture conditionnée par le régime climatique. Aux mois de février 2014, Mai et Octobre 2015, des catastrophes naturelles se sont abattues sur la Capitale Bujumbura et les bassins versants de la plaine de l'Imbo, occasionnant ainsi des pertes en vies humaines et matérielles, des migrations avec des conséquences très néfastes sur la vie socio-sanitaire et économique du pays, dont la gestion reste une préoccupation au 1^{er} plan malgré la mobilisation du Gouvernement et ses partenaires.

Le Burundi s'est doté des outils de référence pour son développement. Il s'agit du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté 2^{ème} génération (CSLP II) et la vision 2025. L'économie verte basée sur cette dernière, les Objectifs du Développement Durable, la mise en œuvre des recommandations de Rio + 20 constituent la grande préoccupation de notre pays. Le gouvernement du Burundi s'est donc engagé sur la trajectoire d'intégration des questions du changement climatique dans les programmes sectoriels de développement.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Le Gouvernement du Burundi a élaboré la Politique, la Stratégie et le Plan d'Actions sur les changements climatiques ainsi qu'une étude de vulnérabilité aux changements Climatiques, sans oublier une stratégie de communication en la matière.

Il s'est également acquitté de ses obligations en élaborant le PANA, le SANA, les deux Communications Nationales, et a déjà démarré sa Troisième Communication, et le processus de Programme National d'Adaptation. Depuis six ans, un vaste Programme National de Reboisement et réhabilitation des zones dégradées, d'aménagement des agroécosystèmes, de protection de la Biodiversité etc. , est en cours , pour la mise en œuvre des différents outils.

Aussi, il importe de souligner que plusieurs projets & programmes spécifiques sont en cours dans les secteurs de l'Eau, de l'Energie, de l'Agriculture , de la Santé, et de la Gestion des déchets.

Le Pays dispose aussi d'une Plateforme Nationale de Réduction des Risques et Gestion des Catastrophes, mais bien que les efforts soient multiples, un long chemin reste à parcourir pour couvrir tous les besoins.

Concernant la Contribution Prévue Déterminée du Burundi soumise au Secrétariat de la Convention, elle n'attend qu'un accompagnement financier pour être mise en œuvre à partir de 2016. Nous demandons aux Partenaires acquis à cette noble cause, de bien vouloir doubler d'efforts pour honorer leurs promesses.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Le Burundi reste toujours attaché à la 2^{ème} période d'engagement au Protocole de Kyoto, le seul instrument nous permettant de garder les mécanismes de flexibilité connus jusqu'à ce jour. De plus, le Burundi souhaite que l'accord de Paris 2015 soit équitable et reflète l'adaptation, les niveaux d'ambitions basés sur la science, les financements, le transfert de la technologie et le renforcement des capacités approprié, ainsi que d'autres actions transversales.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Nous ne saurions terminer notre propos sans remercier les Parties pour les avancées déjà enregistrées dans les négociations, particulièrement l'alimentation du Fond Vert Climat. La lutte pour la protection de l'environnement n'a pas de frontières, et c'est pourquoi le Burundi souhaite que des efforts supplémentaires soient menés pour améliorer les conditions d'accès à ces fonds.

Vive la solidarité mondiale pour un environnement sain

Nous vous remercions !